

DURÉE

3 heures 30, soit 1/2 journée
Recommandée tous les ans

PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Formateur incendie

LIEU

Dans votre entreprise

PUBLIC

- 10 personnes maximum
- Pour les PSH nous consulter



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Formation interactive basée sur un apport théorique et des exercices pratiques
- Générateur de flammes écologiques : sans danger pour le stagiaire, totalement sécurisés et sans pollution
- Extincteurs de formation (eau pulvérisée avec additif et extincteur CO2)
- Possibilités de personnaliser la formation avec les plans d'évacuation et consignes de sécurité internes préalablement fournis

FORMATION

MANIPULATION DES EXTINCTEURS ET INITIATION ÉVACUATION ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Conforme aux réglementations et aux recommandations incendie

OBJECTIFS

- Connaître les consignes de sécurité incendie de sa structure ;
- Savoir transmettre l'alarme ;
- Savoir effectuer une tentative d'extinction sur un feu naissant avec les moyens à sa disposition en toute sécurité ;
- Savoir mettre en sécurité son poste de travail et évacuer à l'audition du signal sonore d'alarme.

CERTIFICATION

- Attestation de formation (de réussite ou d'échec) remise à chaque stagiaire
- Certificat de réalisation du ministère du travail
- Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants
- Consignation au registre de sécurité, compte-rendu de formation

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE

- Aide mémoire remis à chaque stagiaire

BCF

ZAC de Brimont – 47550 BOE

06.70.60.35.60 - 06.73.09.58.86 817 559 941 R.C.S Agen

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 47 01264 47
auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine

PROGRAMME

- THÉORIE :

- Le phénomène incendie et ses modes de propagation ;
- Les fondamentaux de la prévention ;
- L'application des consignes spéciales ;
- Les moyens d'extinctions et leur adéquation avec les risques ;
- Règles générales et spécifiques d'évacuation.

- PRATIQUE :

- Visite de site ;
 - Lecture des différents plans, consignes de sécurité ;
 - Reconnaissance des moyens d'extinction du site (extincteurs portables ou sur roues, RIA (Robinet d'Incendie Armé) et autres...) ;
 - Extinction d'un incendie réel sur bac à feu écologique au moyen d'extincteurs de formation en adéquation avec ceux présents sur le site et RIA (si la structure en est dotée).
-